



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prix

Question écrite n° 26401

Texte de la question

M. Gilbert Collard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'augmentation constante des prix du tabac. Il n'est pas certain que les tarifs exorbitants qui sont d'ores et déjà atteints exercent désormais un effet dissuasif pérenne en termes de santé publique. Par contre, ils favorisent une contrebande dont le volume va croissant. Cette contrebande fausse les statistiques de consommation et constitue une moins-value pour les recettes de l'État. De plus, elle entraîne la fermeture de nombreux débits de tabac, et accentue ainsi la désertification de certaines zones rurales. Enfin, l'indice des prix se trouve de plus en plus décalé par rapport à la réalité. À cet égard, il souhaiterait connaître l'évolution de l'indice réel des prix, tabac inclus, depuis les soixante derniers mois.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26401

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2013](#), page 5074

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)